

Commune de
Saizerais

L'Écho des Quartiers

Attention ! ... Saizerais l'écho des Quartiers est édité à l'avance afin de vous permettre de prendre connaissance, au plus tôt, des événements organisés dans votre commune pour les mois à venir. Les articles sont les fruits de leurs auteurs

L'ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier chacun d'entre vous pour avoir respecté le confinement et pour avoir mis en pratique les recommandations qui nous ont été faites par le gouvernement, suite à la crise sanitaire que le monde subit. L'effort collectif que nous accomplissons au quotidien nous permettra au fil du temps de gagner cette guerre contre la pandémie.

Grâce à notre mobilisation, nous aidons indirectement l'ensemble du personnel soignant qui se bat chaque jour pour nos vies au sacrifice de la leur. Un grand merci à toutes ces personnes qui sont en première ligne face aux griffes du coronavirus. Sans pour autant oublier tous les personnels privés ou publics qui, chaque jour, permettent de faire fonctionner le pays. Et souligner également le travail formidable fourni par les bénévoles qui viennent en aide aux collectivités et au secteur médical à travers la confection de masques.

La municipalité a mis tout ce qui était en son pouvoir pour continuer à établir un service public de qualité en rouvrant la mairie et l'agence postale communale au plus vite, mais aussi pour faire en sorte de protéger chacun d'entre vous.

Nous gagnons des batailles mais nous n'avons pas encore gagné la guerre, il faut que chacun d'entre nous reste fort pour vaincre cette crise.

Prenez soin de vous et de vos proches, et surtout restez prudents.

Bonne lecture à tous !

INFOS PRATIQUES

Mairie de Saizerais :

Place Adrien-Toussaint
54380 SAIZERAIS
Tél : 03 83 24 45 02

Nouveaux horaires mairie :

Lundi : de 8h à 12h
Mardi : de 8h à 12h
et de 14h à 17h
Mercredi : de 8h à 12h
Jeudi : de 8h à 12h
et de 14h à 17h
Vendredi : de 8h à 12h
et de 14h à 19h
Samedi : fermée

Nouveaux horaires agence postale communale :

Lundi : de 8h à 11h45
Mardi : de 8h à 11h45
Mercredi : de 8h à 11h45
Jeudi : de 8h à 11h45
Vendredi : de 8h à 11h45
et de 14h à 18h45
Samedi : fermée

www.saizerais.fr
accueil@saizerais.fr



INTRODUCTION

Au vu des événements liés à la crise sanitaire et aux risques de contamination, la communication de la mairie par voie postale s'est interrompue durant toute la période du confinement. Cependant la municipalité a misé sur les outils numériques (site internet et page Facebook de la commune) pour partager sa communication, toutes les informations ont transité sur ces moyens de communication. N'hésitez pas à consulter ces outils, même si la communication par voie postale va reprendre normalement, le site internet de la commune (www.saizerais.fr) et la page Facebook de la commune (Commune de Saizerais - Page officielle) continueront de relayer toutes les informations relatives au village.



LA COMMUNE FAIT FACE

Face à la pandémie de coronavirus, toutes les activités et tous les regroupements au sein des bâtiments recevant du public ont été interdits dès le 16 mars 2020 conformément aux recommandations du gouvernement.

Suite à ces mesures, Monsieur le Maire a décidé d'engager une **campagne de désinfection complète des bâtiments recevant du public dans la commune**, assurée par les agents communaux, limitant ainsi les risques sanitaires.



© Morris

LE SERVICE AUX HABITANTS AVANT TOUT



Afin d'assurer un service public de qualité malgré la propagation du virus, la municipalité a immédiatement mis en place une **veille téléphonique en mairie**.

Ce dispositif a permis aux usagers de contacter le service communal aux horaires habituels par téléphone et par mail pour toutes les demandes ou démarches urgentes.

MOBILISATION POUR NOS AÎNÉS

Les aînés étant les plus vulnérables, et donc en danger face au coronavirus, Monsieur le Maire s'est associé à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey afin de mettre en place des portages de repas pour nos anciens. Grâce à la cuisine centrale intercommunale et à la mobilisation de tous, nous avons distribué 148 repas dans le village.

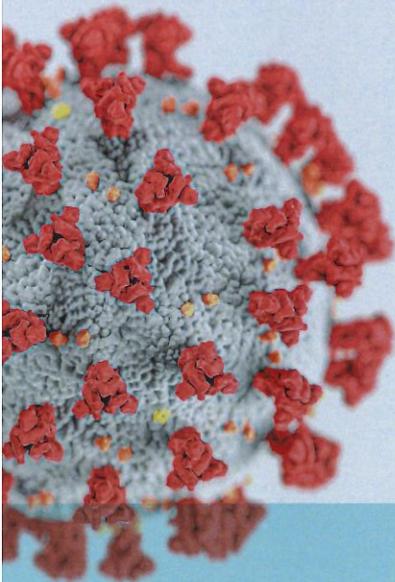
Les membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) se sont également mobilisés en contactant régulièrement les anciens du village, permettant ainsi de lutter contre l'isolement de ces personnes et de s'assurer de leur bon état de santé.

Au nom de toute l'équipe, nous voulons remercier toutes personnes ayant pris le soin de venir en aide aux personnes les plus fragiles.



LIVRAISON DE SACS À DOMICILE

Suite aux nombreuses demandes de la part des riverains, nous avons décidé de mettre en place un **service de livraison de sacs de tri pour les déchets recyclables et déchets verts à domicile, entièrement gratuits**, pour les habitants de la commune durant toute la période du confinement, tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières.



L'AGENCE POSTALE À VOTRE SERVICE



Pour permettre le réapprovisionnement des habitants ne possédant pas de carte de crédit pendant le confinement, l'agence postale

communale a ouvert ses portes au public pour les retraits d'argent uniquement, dès le 7 avril 2020.

Aujourd'hui, **tous les services de l'agence postale communale sont revenus à la normale.**



RÉOUVERTURE PARTIELLE PUIS COMPLÈTE DE LA MAIRIE

Au vu des événements, la municipalité a dû faire face à de nombreux changements au sein de ses locaux pour coller aux règles d'hygiène et de sécurité sanitaire.

Avant même de rouvrir la mairie, **tous les agents de mairie ont été formés pour respecter ces règles**, et Monsieur le Maire a fait en sorte de protéger l'ensemble de ses équipes face au virus.

Nous avons une pensée très particulière aux bénévoles qui ont permis la protection de tous les agents à travers la confection de masques et de visières.

Pour permettre la réouverture de la mairie, il a fallu mettre en place un **protocole sanitaire strict pour toute personne se présentant dans les locaux.**

La réouverture s'est faite progressivement, dans un premier temps, le 28 avril 2020, la mairie a rouvert partiellement 2 demi-journées par semaine. **Et dès le jour du déconfinement, l'enceinte a rouvert ses portes aux administrés aux horaires habituels.**

FORMATION SANITAIRE POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

Suite à la réception du protocole sanitaire transmis par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, la municipalité a décidé de **former l'ensemble de son personnel aux règles d'hygiène et de sécurité sanitaire.** Ces formations permettent à l'ensemble de nos agents de fournir à la population un service communal de qualité malgré la présence du coronavirus.



LES MASQUES

Avec l'annonce du déconfinement en date du 11 mai, la municipalité a passé commande auprès du département de Meurthe-et-Moselle et de la Communauté de communes du Bassin de Pompey pour des masques grand public à destination de chaque habitant de la commune dès le 14 avril.

L'ensemble des foyers a dû apposer sur la boîte aux lettres, une étiquette autocollante comprenant le nombre d'adultes et d'enfants au sein d'un même foyer (cette étiquette avait été préalablement fournie avec une lettre distribuée à l'ensemble de la population du village).

La distribution, devant être initialement réalisée aux alentours de la date du déconfinement, a dû être reportée puisque les stocks commandés n'ont pas été livrés à temps.

Cependant, **la municipalité fait tout ce qui est en son pouvoir afin de recevoir les stocks de masques commandés au plus vite.** Ainsi, depuis le début du mois de mai, 10 % des masques commandés nous sont livrés chaque semaine.

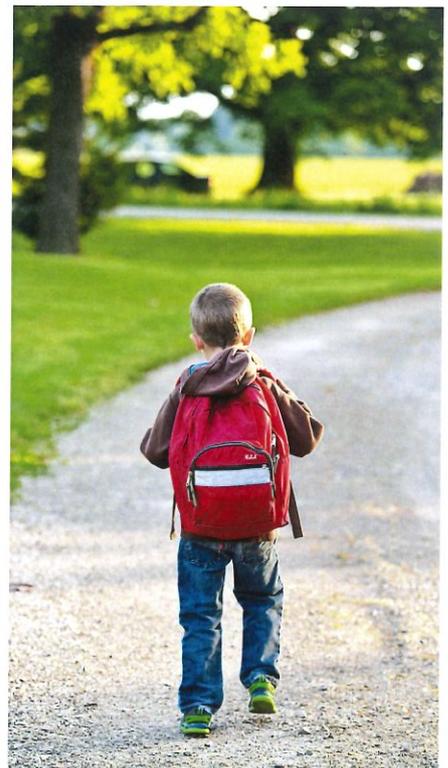
RÉOUVERTURE DES ÉCOLES COMMUNALES

Grâce aux formations réalisées, à la mise en place d'un protocole sanitaire pour l'équipe pédagogique et les agents du service jeunesse, nous avons pu rouvrir progressivement les écoles du village, en débutant, dès le 18 mai 2020 par l'ensemble des classes de l'école élémentaire.

Dès le 2 juin, ce sont les classes de petite et moyenne section qui ont repris le chemin de l'école.

La restauration scolaire a repris le 15 juin 2020. Cependant les activités périscolaires n'ont pas pu reprendre malgré une volonté de la municipalité.

Au total c'est 80 élèves qui sont retournés étudier.



RÉOUVERTURE DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Avec l'accord de Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle, nous avons eu la possibilité, dès le 15 mai, de rouvrir progressivement le marché de producteurs locaux de Saizerais. Au vu de la crise sanitaire, certains producteurs locaux n'ont pas pu être présents le jour J, mais nous espérons un retour à la normale très rapidement pour le plaisir de nos papilles.

Le marché, quant à lui, reprend une activité normale : il vous accueillera comme habituellement **les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois à compter du 5 juin.**



RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATIVE DE SAIZERAIS

Après plus de 2 mois de fermeture forcée. Les bénévoles de l'association ont mis tout en œuvre pour respecter les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire pour une **réouverture complète de l'établissement dans des conditions optimales.**

Un protocole sanitaire est mis en place pour faire respecter la distanciation physique. Sachez qu'il est impératif de porter un masque à l'intérieur des locaux.

Les horaires d'ouverture, quant à eux, restent inchangés (pour plus d'infos, consultez la page Facebook ou le site internet de la commune).

Et pour le plaisir de tous les lecteurs, sachez que **la bibliothèque a récemment renouvelé ses ouvrages.**



LES FORCES DE L'ORDRE EN ACTION

Durant toute la période du confinement, **les forces de l'ordre ont patrouillé dans le village afin de surveiller d'éventuels cambriolages.** Depuis le déconfinement, nous avons dû faire appel aux représentants de la loi pour prévenir les actes

d'incivismes que nous avons recensés (dépôts sauvages, cambriolages, nuisances sonores).



LES HEURES D'AUTORISATION DE BRUIT

Nous avons constaté, pendant le confinement et même aujourd'hui, un **non-respect des règles d'autorisation de bruit** (tondeuses, tronçonneuses, moteurs en tous genres). Nous vous rappelons que ceci est un manque de civisme punissable par la loi. Voici les heures d'autorisation de bruits à respecter impérativement pour le respect de votre voisinage :

- Les jours ouvrables : **de 8 h à 20 h**
- Les samedis : **de 9 h à 12 h**
- Les dimanches et jours fériés : **de 10 h à 12 h**



CONCLUSION

Pour conclure, nous savons que le confinement a été pour certains une lourde épreuve. C'est sans doute pourquoi lors du déconfinement actuel, nous constatons un relâchement des gestes barrières.

Nous tenons à vous rappeler que le virus est toujours parmi nous. C'est la mobilisation de l'ensemble des citoyens qui permettra à terme de faire disparaître le virus.

Du fait de la pandémie, nous avons tous été obligés de repenser notre mode de vie, à travers notamment la distanciation sociale. Reconnaissons aujourd'hui notre capacité d'adaptation.

Le meilleur moyen de contrer le virus est de respecter scrupuleusement les gestes barrières afin de casser les chaînes de contaminations. C'est pour cela que nous devons, ensemble, continuer de nous battre pour vaincre ce virus invisible aux yeux de tous. Nous comptons énormément sur la volonté de chacun à se protéger soi-même et à protéger les autres.

